

2. Sport – Piscine communautaire André Martin – Grille tarifaire – Révision – Délibération.

Délibération B 2023-05-30-046

Rapport

Rapporteur	M. LEMETAIS
Nombre de conseillers en exercice	25
Nombre de conseillers présents	23
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	23

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Dany LEMETAIS, Vice-Président en charge du sport, de la culture et de l'action sociale qui précise que la grille tarifaire actuelle est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022. Il est proposé d'étudier sa révision.

Concernant la billetterie pour les entrées à l'unité, abonnements baignade, leçons de natation, il est proposé de faire évoluer les tarifs en prenant en compte l'évolution générale des prix et fournitures, notamment fluides et salaires pesant sur les coûts de fonctionnement.

Les membres de la commission « services à la personne » réunis le 15 mai dernier proposent une évolution comprise entre 6 et 8% selon les arrondis qui pourrait s'appliquer à compter du mardi 4 juillet 2023.

Dans cette hypothèse la nouvelle grille tarifaire serait la suivante :

Catégories	Tarifs en vigueur	Proposition 2023	Variation
Enfants de moins de 6 ans hors ICV (gratuit résidents ICV sur présentation justificatif domicile)	1,30 €	1,40 €	+ 7,69%
Enfants de 6 ans à 18 ans + Étudiant sur présentation justificatif	2,45 €	2,60 €	+ 6,12 %
Adultes	3,65 €	3,90 €	+ 6,84 %
Carte de 10 entrées enfants de moins de 6 ans hors CC ICV	11,60 €	12,30 €	+ 6,03 %
Carte de 20 entrées enfants de moins de 6 ans	21,90 €	23,30 €	+ 6.39 %
Carte de 10 entrées enfants de 6 ans à 18 ans + Étudiant sur présentation justificatif	22,25 €	23,60 €	+ 6,06 %
Carte de 20 entrées enfants de 6 ans à 18 ans + Étudiant sur présentation justificatif	42,00 €	44,00 €	+ 5,95 %

Carte de 10 entrées adultes	31,55 €	33,45 €	+ 6,02 %
Carte de 20 entrées adultes	59,70 €	63,50 €	+ 6,36 %
Leçon (le droit d'entrée n'est pas inclus dans le prix de la leçon)	6,25 €	6,65 €	+ 6,40 %
Leçon enfants de 6 à 11ans CCICV entrée comprise (sur présentation justificatif domicile)	4,20 €	4,50 €	+ 7,14 %
Forfait goûter anniversaire (10 enfants maximum)	47,90 €	50,80 €	+ 6,05 %
Soirée événementielle (entrée individuelle + animations)	12,50 €	13,50 €	+ 8 %
AQUATHLON / ANIMATHLON Jeunes (moins de 16 ans)	3,10 €	3,30 €	+ 6,45 %
AQUATHLON /ANIMATHLON Adultes	6,75 €	7,20 €	+ 6,66 %
Enfants Centres d'accueil de loisirs gérés par les communes membres de la CCICV	1,00 €	1,00 €	0%
Renouvellement carte perdue	5,15 €	5,50 €	+ 6.79 %
Location horaire ligne d'eau à vocation sportive (Club, UNSS...)	20,50 €	22,00 €	+ 7,31 %

De même, concernant la grille tarifaire « animations piscine » applicable depuis le 1^{er} septembre 2022 il est proposé l'évolution suivante qui pourrait être applicable à compter du lundi 4 septembre 2023 :

TARIFS animation piscine Résidents communautaires CCICV Inscription forfaitaire non remboursable.	Tarifs en vigueur	Proposition 2023	Variation
1 trimestre enfant – de 16 ans	46,00 €	49,00 €	+ 6,52 %
1 trimestre plus de 16 ans	51,25 €	54,50 €	+ 6,34 %
1 trimestre adulte Gym Aquatique	65,60 €	70,00 €	+ 6,70 %
Séance Animation	7,80 €	8,30 €	+ 6,41 %

TARIFS animation piscine Hors CCICV Inscription forfaitaire non remboursable.	Tarifs en vigueur	Proposition 2023	Variation
1 trimestre enfant – de 16 ans	66,60 €	71,00 €	+ 6,60 %
1 trimestre plus de 16 ans	73,80 €	78,70 €	+ 6,64 %
1 trimestre adulte Gym Aquatique	92,25 €	98,40 €	+ 6,66 %
Séance Animation	9,35 €	9,95 €	+ 6,41 %

Vu les propositions d'évolution présentées ci-dessus,

Vu l'avis de la commission réunie le 15 mai dernier,

Délibération

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité, approuve :

- la nouvelle grille tarifaire pour les accès aux différentes activités proposées à la piscine présentée dans le rapport ci-dessus,

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20230530-B2023-05-30-046-DE
Date de réception préfecture : 09/06/2023

- son entrée en vigueur au 4 juillet 2023 pour la grille « entrées piscine » et au 4 septembre 2023 pour les tarifs « animations piscine ».

Nombre de votants	23
Votes pour	23
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,

Éric HERBET



Le Secrétaire de séance



Georges MOLMY